

**SEMINAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GOUVERNANCE DES PROJETS/PROGRAMMES  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE  
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Abidjan, le 6 juin 2007

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au développement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Sous-Directeurs et Chefs de Services ;**
- **Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs des Programmes et Projets de Développement ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et messieurs,**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole devant vous, ce matin, pour dire le mot d'ouverture de cette importante rencontre.

Qu'il me soit permis de saluer la présence distinguée des illustres personnalités de l'Etat ainsi que celle, non moins remarquable, de nos Partenaires au développement.

Le séminaire qui nous rassemble, dont le thème porte sur « **la mise en œuvre et la gouvernance des projets/programmes d'investissements publics** » pose la problématique de l'utilisation

efficace des ressources publiques, notamment celles provenant de l'aide au développement.

En effet, le contraste entre la mobilisation des fonds et les décaissements réalisés pour la mise en œuvre des projets/programmes nous impose la nécessité de réfléchir sur les mécanismes et les règles de gestion actuellement en vigueur.

Conscient de cette situation, le Gouvernement ivoirien avait pris en 2001 des mesures exceptionnelles accordant des dérogations en vue d'accélérer les décaissements. Il s'agit, entre autres, de la formation des acteurs, de l'exécution de certains projets hors SIGFIP, de l'ouverture de comptes dans des banques commerciales.

En dépit de ces efforts, des difficultés subsistent.

La revue des dépenses publiques de décembre 2003 a noté la persistance d'entraves à la mise en œuvre diligente des projets dont :

- la non maîtrise des procédures ;
- la non intégration du cadre institutionnel national ;
- la mise en œuvre tardive du Budget de l'Etat ;
- la trop grande centralisation des pôles de décisions de certains partenaires, etc.

Au regard de ces préoccupations, il me plaît de vous rappeler l'enjeu du présent séminaire qui est d'améliorer la gestion des projets/programmes en vue de leur contribution efficace à la réduction de la pauvreté.

Cela est d'autant plus important que la réussite des programmes de sortie de crise exige la mobilisation et le décaissement effectifs des appuis extérieurs qui seront en progression, grâce à la reprise prochaine des relations avec les partenaires multilatéraux et bilatéraux.

### **Mesdames et messieurs ;**

Après le séminaire national sur l'optimisation de la dépense publique, la présente rencontre devrait contribuer à définir les bases d'une gestion post conflit répondant aux exigences de rigueur et d'efficacité.

Dans cette veine, les projets et programmes dont la finalité est de répondre directement aux attentes des populations devront faire l'objet de modalités d'exécution intégrant de façon harmonieuse les procédures nationales et celles des partenaires.

A ce stade de mon propos, je voudrais réitérer les remerciements du Gouvernement à l'endroit de nos partenaires dont le soutien nous est d'un précieux apport pour réussir la reconstruction nationale et renouer avec une croissance économique durable.

C'est en cela que je me réjouis de la qualité des participants, qui augure d'échanges fructueux desquels découleront des propositions concrètes, permettant une utilisation optimale des ressources.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert le séminaire sur « **la mise en œuvre et la gouvernance des projets/programmes d'investissements publics** ».

Merci de votre aimable attention.

**Charles K. DIBY**